

L'Adresse—L'hon. M. Lambert

Des voix: D'accord.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Je vous remercie, monsieur l'Orateur, ainsi que les députés. Je n'abuserai pas de leur générosité.

J'ai déjà signalé les contradictions dans les réponses fournies par le ministre du Revenu national et le solliciteur général à ce propos. J'ai demandé également au ministre du Revenu national s'il y avait d'autres ententes concernant l'utilisation du numéro d'assurance sociale par exemple, en sus de cette entente. Le ministre du Revenu national a-t-il accepté de fournir certains renseignements relevés dans les déclarations d'impôt? Nous avons reçu un semblant de réponse l'autre jour, mais je tiens à avertir l'honorable représentant qu'il devra fournir ce renseignement tôt ou tard, et moins il tardera à fournir le bon renseignement à la Chambre, mieux ce sera. S'il désire intervenir au cours du présent débat, je n'ai aucune objection. S'il désire faire une déclaration à l'appel des motions et rectifier le renseignement erroné qu'il a involontairement fourni à la Chambre l'autre jour, je n'aurais rien à redire.

Il y a d'autres sujets que j'aurais aimé aborder, l'un d'entre eux en particulier portant sur le rejet par le Conseil du Trésor d'un programme pourtant très nécessaire d'améliorations et de modifications à apporter à l'aérogare internationale d'Edmonton. Je constate que l'ancien ministre des Transports, l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) se trouve ici. Il est au courant de cette situation car ces demandes avaient déjà été formulées à l'époque où il était ministre. La situation s'est cependant gravement détériorée. L'affaire est pourtant pressante mais aucune raison n'a été donnée; le Conseil du Trésor s'est tout simplement contenté de rejeter ces améliorations absolument nécessaires. Ma raison d'agir n'est pas que je tiens à faire dépenser des deniers publics mais parce que cela se fait au détriment des usagers de cette aérogare. Les usagers acquittent la taxe d'aéroport tout comme partout ailleurs, mais il faut dire que des enclos à bétail feraient mieux l'affaire que les installations de douanes dont est doté cet aéroport. Nous traitons mieux le bétail que les gens qui descendent des gros avions et qui sont tenus de faire usage de ces installations. A Calgary les choses s'effectuent beaucoup mieux. Cette ville possède son «Mirabel de l'Ouest» qui lui a coûté aux alentours de 150 millions de dollars. Les usagers disposent d'installations de douanes raisonnables. Les formalités s'y effectuent de manière fort satisfaisante mais le Conseil du Trésor et le ministre des Transports (M. Lang) vont devoir nous trouver des raisons valables pour nous expliquer pourquoi, depuis trois ans, ils ont rejeté les projets d'amélioration de l'aérogare d'Edmonton. Voilà ce que j'avais à dire à ce sujet.

J'ai également dit que j'allais aborder un autre point. C'est avec beaucoup de tristesse que je me dois de déclarer qu'à mon humble avis la présidence ne devrait pas se mêler de questions portant à controverse comme celles des futurs licenciements de la compagnie INCO à Sudbury. Je sais très bien qu'il s'agit là de la circonscription de M. l'Orateur, mais cette matière prête déjà à controverse entre le gouvernement du Canada et les partis représentés à la Chambre. Si je peux me le permettre, je voudrais rappeler à la présidence qu'elle ne doit pas s'engager d'un côté ou de l'autre du débat. Voilà une des restrictions ou, si vous le voulez, une des caractéristiques de cette fonction.

[L'Orateur suppléant (M. Turner).]

Jamais, au grand jamais, l'Orateur ne devrait apparaître en personne lors d'une réunion publique où il y a controverse.

M. O'Connell: Pas même à la Chambre?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): A l'extérieur de la Chambre. Le député a peut-être une opinion différente quant aux normes que devrait suivre la présidence.

M. O'Connell: C'est un député.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Que le député fasse un discours et il est possible que je puisse lui donner la réplique à une autre occasion. Qu'on me permette tout simplement de dire que j'espère que la présidence ne sera pas mise en cause. J'ai vécu cette expérience. La tentation est souvent très forte, mais je sais que tous nos prédécesseurs qui ont occupé le fauteuil se sont volontairement abstenus de toute controverse, même si pendant les campagnes électorales tout le monde est impliqué. La situation est différente en cas de campagne électorale. Cela ne devrait pas se faire quand le député préside à la Chambre.

Cela dit, je remercie les députés de m'avoir permis d'expliquer mes commentaires.

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je remarque qu'il est environ une heure moins onze minutes. Cependant, afin d'utiliser tout le temps dont nous disposons à la Chambre, je résisterai à la tentation de dire qu'il est 1 heure et je commencerai, avec la permission, je l'espère, des députés, pour ensuite terminer après la pause du déjeuner.

Premièrement, comme tous les orateurs, je voudrais féliciter le député de Louis-Hébert (M. Dawson) et celui de Malpèque (M. Wood) pour leur précieux apport au débat au discours du trône.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: Je parle en connaissance de cause, car il y a dix ans, je m'en rends compte à regret, j'ai eu l'honneur de prononcer l'adresse en réponse au discours du trône au cours de l'année du centenaire.

Cette année était aussi une occasion spéciale car Sa Majesté la reine était présente parmi nous. Je sais que je parle au nom de tous les Canadiens et plus particulièrement de mes compatriotes de Terre-Neuve quand je dis à quel point nous avons tous été charmés, non seulement par la présence de la reine en nos murs, mais aussi par le charme, la dignité et la grâce avec laquelle elle s'est acquittée de l'énorme fardeau des fonctions et des responsabilités qu'elle doit exercer parmi nous.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: On comprendra facilement que jusqu'ici ce débat ait porté presque exclusivement sur ce que nous pouvons et ce que nous devrions faire au Canada pour améliorer les conditions économiques actuelles. Je pense que la plupart des députés reconnaissent que c'est le point important car on a démontré très clairement que nous avons bien des choses à faire au pays. Il y a en effet beaucoup de choses que nous pouvons accomplir de notre propre volonté si nous voulons retrouver le progrès économique qui a tant d'importance pour notre avenir. Il importe également que dans le cours de ce débat un membre de la Chambre mentionne les prolongements internationaux de la conjoncture économique et quelques aper-